

# LEYNHAC

*Année 2013*



*Bulletin municipal n° 7*



Pixiz



## ***Horaires d'ouverture au public de la Mairie***

**Secrétariat** : Tous les matins de 9h30 à 12h00

**Agence postale** : Tous les matins de 10h à 12h

**Recherche Généalogique** : Tous les jeudis après-midi

**Bibliothèque** : du Lundi au Vendredi de 9h à 12h



*Nous insistons sur le fait que les après-midi, Carole ne reçoit pas le public et n'assure pas de permanence téléphonique, nous vous demandons donc de respecter les horaires d'accueil.*

Tél. : 04 71 46 96 52 - Fax : 04 71 49 04 92 - Mail : [leynhac.mairie@wanadoo.fr](mailto:leynhac.mairie@wanadoo.fr)

# Sommaire

**EDITORIAL P.4**

**VIE MUNICIPALE P.6**

- Budget
- Le CCAS
- Jubilé du Père Bedel
- Commémoration de l'Armistice
- Un point sur le personnel
- Réception des travaux du presbytère

**CADRE DE VIE P.10**

- Logement du fort
- Aménagement des combles
- Local et terrain de sports
- Le réseau d'eau
- Entretien - Voirie
- Notre Dame en Châtaigneraie

**ENFANCE ET JEUNESSE P.17**

- Réforme scolaire
- Tableau numérique
- Règlement Cantine scolaire
- Tarifs 2013 /2014
- Vie de l'école

**VIE ASSOCIATIVE ET ANIMATION P.20**

- Comité des fêtes
- Bogu'Art Leynhac
- Club de l'amitié
- Société de Chasse de Leynhac
- Leynhac Moto QUAD
- Association des Parents d'Élèves
- Association Marguerite et Joseph CLAUZET
- L'ECFC
- L'école de foot du canton de Maurs
- La transhumance
- Trial
- Etape à la Chapelle du Pont

**VIE ECONOMIQUE P.29**

Zoom sur....

**VIE PRATIQUE P.30**

- Tarifs Municipaux
- Tarifs Salle Jean Cipièrre
- Etat civil

**EN BREF**

**P34**





Chères Leynhacoises, Chers Leynhacois.

Depuis 5 ans, la commune de LEYNHAC s'est donnée un nouveau look et un dynamisme exprimés par la vitalité de son école, par ses associations et par l'accueil de populations nouvelles...

Ce n'est pas parce que le fonctionnement du Multiple Rural tousse, que toute la commune est malade...., même si ces difficultés récurrentes sont inquiétantes .

La reprise de gestion va se faire progressivement, dès le 1er Février 2014 avec une personne très souriante et d'expérience, que nous vous encourageons à rencontrer et à soutenir : Mme Marie-Christine BOURDON qui sera rejointe par son fils titulaire d'un Bac Pro hôtellerie-restauration.

La commune de LEYNHAC a retrouvé une identité, mais il y a encore beaucoup à faire. Les grandes rénovations que nous avons menées à leur terme, ont porté sur des secteurs essentiels et vitaux.

D'abord le réseau d'eau refait en grande partie dans sa partie ancienne avec des aides conséquentes et mis aux normes selon les nouveaux dispositifs avec ADOUR GARONNE.

Tous les habitants ont aujourd'hui de l'eau de source de qualité, contrôlée et certifiée comme produit alimentaire, ceci en grande quantité en toutes saisons et sans augmentation de son coût depuis 2007. Cette qualité engendre même une augmentation du nombre d'abonnés qui comprennent le sérieux de la procédure.

L'assainissement est aujourd'hui contrôlé au niveau individuel (le SPANC géré par l'inter – communalité) et au niveau collectif par la rénovation de la station d'épuration du SOL en cours de finition. Nous avons tenu à répondre aux contraintes légales du nouveau S.A.G.E. pour être en conformité..

Le patrimoine bâti communal est rénové pour 6 logements conventionnés et attractifs pour leurs performances en économie d'énergie. Ils sont tous occupés car les locataires bénéficient tous de l'APL perçue directement par la commune. Ces travaux réalisés par un emprunt de 220.000 euros à la Caisse des dépôts et Consignation à faible taux d'intérêt indexés sur le livret A, sont largement couverts par les loyers perçus. Les travaux du bâtiment de l'ancien presbytère sont terminés et l'inauguration de l'ensemble de ces travaux se déroulera le 24 Janvier en présence du préfet du Cantal, du Président du Conseil Général et des parlementaires du CANTAL

L'école, qui a doublé ses effectifs depuis 2008 par la création de la garderie scolaire a conforté sa position et se trouve être une des mieux équipées du département.

Je dois remercier ici l'association des parents d'élèves et tous les bénévoles qui, autour de Nathalie, ont contribué à lui donner l'oxygène technique et l'ouverture nécessaire vers la Réforme scolaire que nous avons voulu mettre en place dès 2013, pour bien signifier cette priorité envers les jeunes.

La rénovation du vieux bourg, dans ses deux premières tranches du programme cœur de Village donne à notre localité un cachet particulier, inscrit dans l'Histoire médiévale de notre Châtaigneraie et atout touristique souligné par l'office du tourisme lors de la Transhumance par exemple.

La voirie de notre commune a été particulièrement soignée et les ouvrages d'art du Pont de Lacoste et du Pont du Juge vers les Selves ont été restaurés et consolidés.

LEYNHAC, commune rurale, a une démographie qui bouge légèrement(+ 4 habitants au dernier recensement de 2012), c'est faible et cet état reste fragile car le nombre de décès de 2013 remet déjà tout en cause .)

La pyramide des âges révèle une population vieillissante. Et c'est pour cela que l'accueil de nouvelles populations est impératif.

Le désenclavement de notre localité par le Conseil Général a débuté par les ouvrages d'élargissement de Planche Vaissière remplaçant les deux vieux ponts en 2009, puis se fut l'élargissement entre le BOUTIL et Pont de Ramiers qui va s'étendre par l'élargissement et rectification des côtes de la Florette en direction de BOISSET et d'AURILLAC actuellement en cours. Le chantier, enfin ouvert entre le VENTALOU et la CROIX de PIERRE doit nous faciliter l'accès vers MAURS mais, j'en conviens, cela reste insuffisant et trop lent.

Le terrain de Sports et son vestiaire en partie réhabilité, homologué par la ligue de Football AUVERGNE, accueille à nouveau des jeunes sportifs de l'Ecole de Football du canton de MAURS. C'est dire qu'il y a un peu plus de vie le samedi après-midi et parfois même le dimanche pour des match de 3ème ou 2ème division.

L'équipe du Conseil Municipal a fait le choix de se lancer dans des investissements indispensables pour réduire les frais de fonctionnement de la commune. Nous avons profité de taux d'intérêts très bas, et d'anciens prêts aux taux exorbitants ont même été renégociés.

Même, si nous sommes un peu plus endettés que ce que nous avons trouvé, la dette est tout à fait raisonnable pour notre commune car nous avons aujourd'hui un patrimoine bâti de valeur, des infrastructures saines et des ressources financières à la hausse avec la Régie de l'eau et la rentrée régulière de loyers conventionnés.

Depuis de nombreuses années, aucun Conseil municipal n'a autant travaillé pour faire avancer les dossiers et remettre LEYNHAC en état de relever maintenant des défis plus importants. Nous ne pouvions pas tout faire et tout réussir au cours de ce mandat, car la situation que nous avons trouvé, était bien sombre.

N'oublions pas aussi qu'au cours de ce mandat, nous avons régularisé nombre de situations foncières de terrains occupés mais non acquits : cela concernait aussi des chemins communaux, l'achat des terrains de captage, de périmètres immédiats et rapprochés, et même le terrain où était installée la station d'épuration depuis 38 ans. Nous avons régularisé tout cela chez le notaire et auprès des services fonciers. Il fallait impérativement le faire.

Après, les nombreux dossiers que nous avons traités, nous devons nous battre encore pour que LEYNHAC obtienne un projet structurant qui attire et sédentarise une population jeune et pour que ce que nous avons fait, ne soit pas vain. Le projet d'établissement pour handicapés vieillissants avait cet objectif et il répond à un besoin réel pour de nombreuses familles de la châtaigneraie. Il nous faut poursuivre cette piste et s'ouvrir à d'autres, si nous voulons que cette commune cultive l'espoir de jours meilleurs. La crise était là et ne nous a pas aidés. La ruralité est aujourd'hui mise à mal. Recherchons pour l'Avenir Solidarité et Cohérence au sein de notre territoire.

Nous avons besoin de votre soutien total pour continuer avec une équipe renouvelée.

Vous allez devoir choisir pour demain, des hommes et des femmes capables d'Unifier notre communauté de destin, des hommes et des femmes porteurs d'ouverture pour notre commune. C'est ce que j'ai essayé de faire comme maire, au cours de ce mandat avec une équipe qui ne se connaissait pas mais qui a essayé de servir le mieux possible les intérêts de LEYNHAC et de ses habitants.

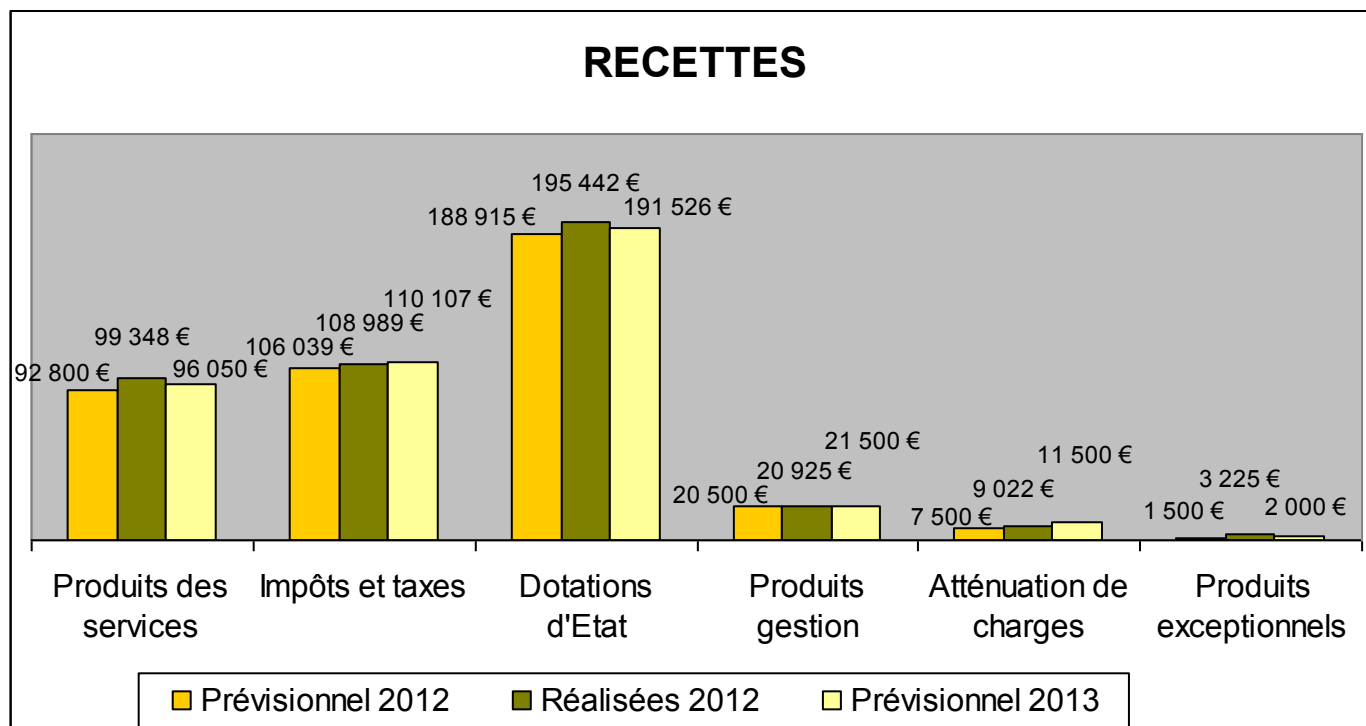
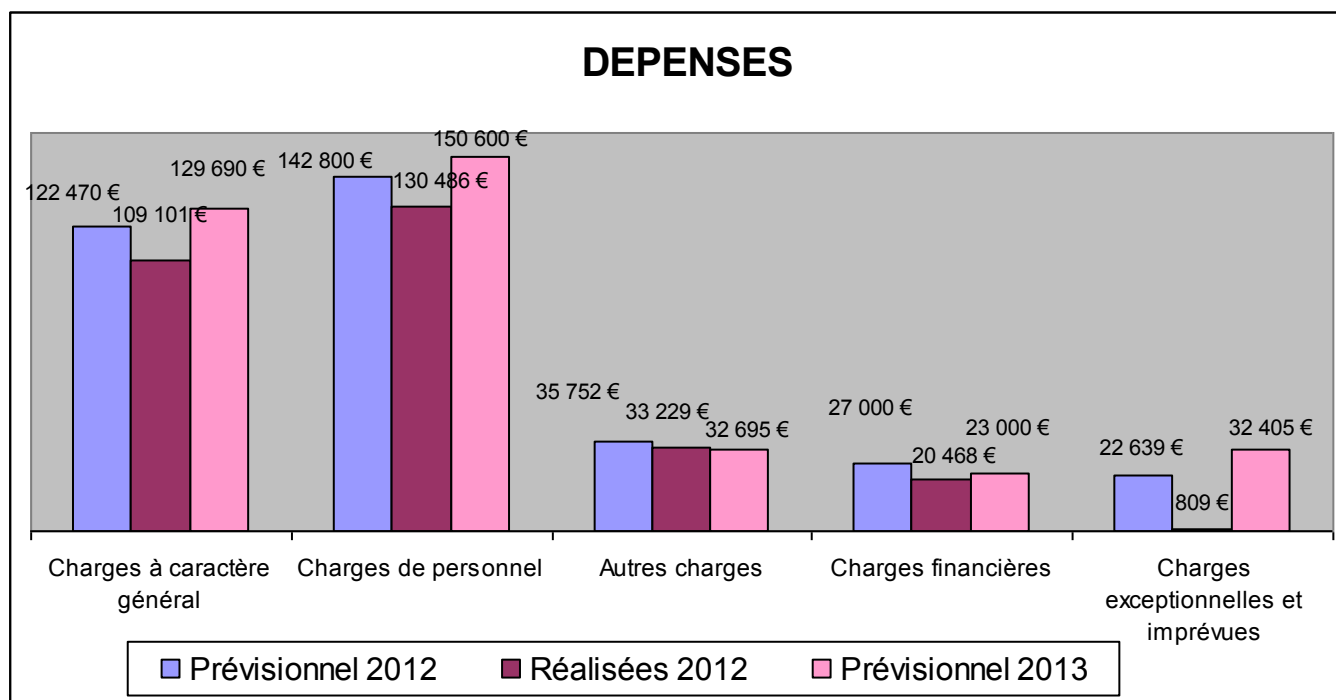
LEYNHAC AVENIR, sûrement sans moi, pour raison de santé, mais avec des énergies nouvelles, a encore besoin de vous pour finaliser notre projet final.... Ce bulletin est arrivé jusqu'au bout de notre périple. Grand Merci à nos rédactrices dévouées.

En cette fin d'année éprouvante pour cette commune très endeuillée, je formule des vœux pour que 2014 apporte santé, bonheur et joie au sein de vos familles et espérance pour l'avenir de LEYNHAC.



## Le budget

Le budget de fonctionnement de la collectivité est équilibré de la façon suivante :



Pour l'année 2012, nous pouvons observer une gestion rigoureuse des dépenses et une optimisation des recettes par rapport au prévisionnel. Les dotations d'état se maintiennent à un bon niveau.

Les charges de personnel prévisibles pour 2013 augmentent, dues pour l'essentiel à l'occupation à temps complet du 2<sup>ème</sup> poste d'agent technique : Dimitri FEL.

## ***Le CCAS***

### **Remise des livrets :**

Le 15 septembre, Ysée PONS, Camille FONTANGE et Abigaëlle PORTE ont reçu leurs dons lors d'une cérémonie en présence des familles, du Maire et des membres du Conseil Municipal et du CCAS.



### **Noces d'Or et de Diamant :**

4 magnifiques anniversaires de mariage cette année !



Les noces de DIAMANT de Marinette et Pierre LAFON du Bos et de Odette et René CANTOURNET de la Vente.

Mais aussi les noces d'Or de Marie et Georges BRUEL de Puech Ginest et de Lucette et José PICAROUGNE de Larigaldie.



En effet, le 14 septembre, les membres du Centre Communal d'Actions Sociales et le Conseil Municipal ont offert un plateau gravé ainsi qu'un bouquet de fleurs au-

tour d'une cérémonie qui s'est clôturée par un apéritif dans une ambiance très conviviale avec leurs familles et amis. Ces anniversaires de mariage, sont la preuve que le temps passe et que l'amour est toujours là, longue vie aux mariés !!!!!!!



### **Repas et colis de fin d'année :**

Les membres du Centre Communal d'Actions Sociales et le conseil Municipal ont accueilli, pour leur repas annuel, nos aînés de plus de 65 ans, à la salle « Jean Cipièrre », le Dimanche 15 Décembre.

Ainsi, 46 personnes ont partagé le verre de l'amitié en écoutant le discours du Maire et ont dégusté un repas préparé par Elise avec du gibier toujours offert par l'ACCA et le tout en musique avec, Gérard et Albert CAUMON, Charles LAVERGNE et Claude FAURIOL.

Pour les personnes de plus de 80 ans et ne pouvant se rendre au repas, un colis leur a été apporté par les membres du CCAS, soit 28 colis (dont 5 doubles) et 7 colis pour celles résidants en maison de retraite.

### **Aides aux familles :**

Le CCAS accorde toujours aux familles domiciliées sur la commune et dont les enfants participent à des VOYAGES D'ETUDES (École communale, Collège, Lycée) une aide forfaitaire de 5,50 euros par enfant et par nuitée dans la limite de 5 nuitées, du jour de départ au jour de retour.

Il est précisé que pour les élèves des lycées une attestation de présence certifiée par l'établissement scolaire devra être produite..

### **Ventes de piquet :**

- Piquets appointés 1,80 euro l'unité

- Piquets de berger 0,90 euro l'unité

## *Départ bien mérité pour notre Abbé BEDEL*

Le 20 Janvier, les leynhacois et les membres du conseil paroissial se sont rassemblés autour du Père Louis Bedel pour fêter ses 60 années de sacerdoce et les 40 ans de présence comme curé de Leynhac. Cette cérémonie était essentielle pour clore un bail aussi important et lui dire l'estime que nous lui portons, pour nous avoir accepté tel que nous étions...

Né à Paris d'une mère Mauroise et d'un père mineur à Decazeville, Louis Bedel a été ordonné par le Cardinal Marty en 1952. Il est nommé en 1972 curé de Mourjou et de Leynhac, venant de Margeride où il exerçait son ministère depuis les années 1960.

Homme jovial, serein, direct, parfois surprenant dans son propos, mais avec les yeux tournés vers l'essentiel, il cherchait à rassurer les inquiets comme les septiques. D'une foi taillée dans le roc, proche de tous, des jeunes et des moins jeunes, de ceux qui vont à l'église comme de ceux qui n'y vont pas, il a su tisser au cours des ans des liens de confiance, de solidarité entre les gens en cultivant l'Espérance...

Pour reprendre ses propos : « Je ne suis pas un catholique pur jus, mais j'aime les gens et j'ai aimé les gens de Leynhac. »



Direct, parlant vrai, il a su communiquer sa foi par des mots simples et a su se faire apprécier par sa fidélité en amitié et sa modestie

Depuis 40 ans il a partagé avec nous nos joies et nos peines, pour tous ses moments d'attention et de partage toute la communauté Leynhacoise a tenu à le remercier autour d'un verre de l'amitié et en lui offrant un superbe fauteuil pour une retraite bien méritée.

Merci Père BEDEL...

## *Commémoration de l'Armistice*

Si le 11 Novembre est devenu un jour de mémoire, c'est aussi la mémoire d'un jour, celui de l'Armistice de 1918 qui mit fin aux combats de la Première Guerre mondiale. Cette cérémonie du souvenir a eu lieu le lundi 11 novembre devant le monument aux morts et s'est terminée comme de coutume par un dépôt de gerbe suivi d'un vin d'honneur offert par la municipalité.

Nous constatons au fil des années un manque de participation des Leynhacois à ce moment de souvenir et de recueillement. Il y a beaucoup de choses, de sens, à tirer de notre passé, pour notre présent et notre avenir, pour nos enfants. Soyons ensemble vigilants et rappelons-nous que la mémoire est un devoir et un droit, un cadre indispensable au bien-vivre ensemble, qui nous invite à protéger la paix, cet héritage à la fois si précieux et si fragile...





## *Un point sur le personnel*

### Services techniques :

Afin de prendre une décision la plus juste possible, le contrat de Dimitri FEL a été prolongé de 6 mois. Au terme de cette période, un bilan de ses compétences sera fait et se concrétisera ou pas, par un CDI.

Daniel Valadou, quant à lui a été mis à disposition sur la commune de St Antoine suite à l'interconnexion du réseau d'eau mais également en tant qu'agent technique. Il se rend donc tous les jeudis après midi sur St Antoine.

### Secrétariat / accueil :

Pour faire face à l'absence de Carole, le service intérim du centre de gestion a mis a notre disposition des agents de remplacement. 3 personnes se sont succédées et ont fait de leur mieux pour gérer les affaires courantes de la mairie. De ce fait, certains dossiers ont pris un peu de retard et nous en sommes désolés, nous vous remercions de votre patience.

Depuis le 16 décembre, Carole a repris ses fonctions et nous en sommes très heureux. Nous lui souhaitons tout particulièrement une bonne santé.

### Ecole :

Odette Suc est toujours du matin sur l'école, relayée par Sandrine Franchomme l'après-midi. Et Julia Quahelep apporte son soutien pour la mise en place des activités périscolaires. Noëlle Charbonnel est toujours affectée à la restauration scolaire et l'entretien des locaux de la Mairie. En ce qui concerne Aurélie Caumon, elle finit son congé parental au printemps 2014.

## *Réception des travaux du presbytère*

La 2<sup>ème</sup> tranche de l'opération « Rénovation des Logements Communaux » est terminée. La réception des travaux a eu lieu le 6 novembre en présence des artisans.



## Cadre de Vie

## Logement du fort



La 2<sup>ème</sup> tranche de l'opération « Rénovation des Logements Communaux » est terminée.

Le montant des travaux s'élève à 210 261.23 TTC ( +Maitrise d'œuvre et mission sécurité : 22 023.44 € TTC et Véritas +Ferreira : 2 281 € TTC)

Le logement T5 est disponible à la location. (Loyer conventionné)  
Se renseigner en mairie.



Lot n°1	SAS COSTA-FERREIRA	DEMOLITIONS GROS-OEUVRE	84 938.64 €
Lot n°2	SARL MARCENAC et Fils	CHARPENTE BOIS	20 190,90 €
Lot n°3	Ent. BOUSQUET SARL	COUVERTURE ZINGUERIE	16 461.95 €
Lot n°4	SAS Etienne CAUMON	MENUISERIES EXTERIEURES	22 124.18 € Travaux finition en cours
Lot n°5	SAS Etienne CAUMON	MENUISERIES INTERIEURES	14 093.51 € Travaux finition en cours
Lot n°6	Édouard BIGAND	CLOISONS SECHES FAUX-PLAFOND	10 202.02 €
Lot n°7	BRUNHES JAMMES SA	CARRELAGE FAIENCE	7 241.2 €
Lot n°8	SAS DELPON	PEINTURES	11 714.63 €
Lot n°9	BLANQUI Gérard et Benoît	PLOMBERIE SANITAIRE CHAUFFAGE	16 711.32 €
Lot n°10	SARL Pierre LAROUSSINIE	ELECTRICITE	6 582.88 €

## Aménagement des combles de la mairie

Les travaux se terminent enfin. Cette nouvelle salle accueillera les prochaines réunions du conseil municipal. Libérant ainsi l'actuelle salle aux associations communales pour leur réunion ou rencontre.



## Local et terrain de sports

### A nouveau des crampons sur le « Vert » !

Comme annoncé dans le dernier bulletin municipal, la réhabilitation du local des vestiaires a été réalisée. 3 artisans ont œuvré sur ce chantier :

LAFLORENCIE, pour les menuiseries,

soit 2 481,10 € TTC

BAISSAC, pour la plomberie et chauffage,

soit 3 568,96 € TTC

EURL FERNANDEZ-MEGHE, pour l'électricité,

soit 777,40 € TTC

Coût total de l'opération : 6 827,46 € TTC.

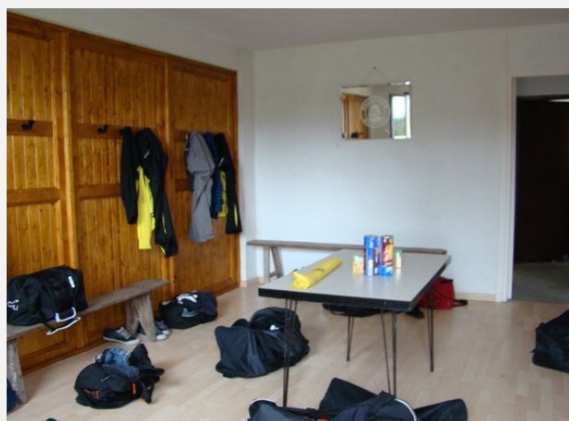


Les aménagements primaires ont été conservés en partie, ce qui permet d'alléger le coût des travaux.

Le terrain de foot ainsi que les structures environnantes ont également subi une rénovation, le drainage a été refait en totalité et est enterré.

Tout était prêt pour recevoir la première rencontre le 14 septembre 2013.

L'EFCM, représenté par M. Guy LECLERC, Président, et la municipalité de Leynhac ont signé une convention d'utilisation de cette structure.



# *Le réseau d'eau*

## 1/ Interconnexion avec SAINT-ANTOINE

Les travaux de l'interconnexion ont été achevés en juin 2012 et nous pouvons dresser le bilan de la 1<sup>ère</sup> année de fonctionnement :

L'approvisionnement du château d'eau de Lagardette avec les sources de Vialet sur la commune de St Antoine a été réalisé à 100% de nos besoins, ce qui démontre la suffisance des débits et le bon fonctionnement des installations. Le seul problème à déplorer est le système de chloration difficile à réguler. Nous regrettons les désagréments que certains ont subis avec une eau trop javellisée. L'objectif de mettre le pompage du Ser en sommeil a été réalisé, mais cette installation reste opérationnelle en cas de besoin.

Le bilan financier est le suivant :

Investissements : 58 980€ HT

Subventions totales : 41 950 € HT, soit 71%

Net pour notre commune : 17 030€

## 2/ Desserte AEP Village de Ramier et

### renforcement réseau Sud Leynhac ( Laveissière – Bel Air – antenne du Cros)

Nous nous devons de raccorder le village de Ramier au réseau AEP suite à la demande de la propriétaire, Mme Bonnet.

Concernant le réseau Sud Leynhac, la conduite actuelle en diam.50 ne permettait plus d'assurer des débits suffisants pour les villages concernés et l'antenne du Cros en diam.25 était également sous dimensionnée. Nous avons confié l'étude à M. Jean-Baptiste DORÉ de « Cantal Ingénieries et Territoires » et un appel d'offre a été réalisé pour effectuer l'ensemble des travaux.

C'est l'entreprise CAUMON qui a fait la meilleure offre pour un montant total de 41 038€ HT, avec une prise en charge pour 20% au titre du FEC par le Conseil Général.

A ce jour, la desserte de Ramier est réalisée. Quant aux travaux du Secteur Laveissière – Bel Air, le Cros, ils seront réalisés ne début d'année 2014.

A chaque intervention sur le réseau AEP, nous intervenons sur les domaines privés et nous tenons à remercier les propriétaires et agriculteurs concernés pour leur collaboration et les efforts que nous leur demandons pour la remise en culture des terres après chantier.

## 3/ Station d'épuration

Notre station d'épuration nécessite quelques aménagements pour obtenir un fonctionnement conforme aux normes exigées par les agences de l'eau. Pour cela, nous devons améliorer la circulation des boues et restaurer le clarificateur.

Une 2<sup>ème</sup> phase consiste à mettre en place une filière réglementaire pour l'élimination des boues.

L'étude des travaux a été réalisée par J-B DORÉ de C.I.T, et après appel d'offres, la phase 1 sera réalisée par la SAUR pour un montant de 14 990€ HT avec une prise en charge de 20% au titre du FEC par le CG.

La phase 2 sera réalisée par Terra Sol de Rodez pour un montant de 6 274€ HT, pris en charge pour 20% par CG et 50% par l'agence de l'eau ADOUR Garonne.

Ces investissements seront réalisés en février 2014.

Après travaux, notre station aura retrouvé une seconde jeunesse et sa mise en conformité nous permettra de bénéficier de l'aide épuratoire maximum, aide accordée par les agences de l'eau pour les stations performantes.

## Entretien - Voirie

Au cours de l'année 2013, divers travaux de réfection de voirie et d'entretien de fossés ont été réalisés sur l'ensemble du territoire communal : La Vaysse, Fraquiers, Le Pradel, Puechmirou, Chaules, La Chapelle du Pont, Laveissière, Le Bos, Martory, Fabrègues, Moulin du Sol, Masviel, Les sèves, Rey, Le Bru, Lagardille, Lagardette, Le Cayrou, Lacoste, La Bouygues Albos, Ramier et la Vespatière.

Le parking du bourg de Leynhac a également bénéficié de travaux d'aménagement et de réfection du revêtement. Certaines zones ont été décaissées puis à nouveau stabilisées et enfin un revêtement bicouche a été mis en place. Pour ces travaux, la commune a perçu une aide de 7185 Euros au titre des amendes de police.

En 2012 le pont de Lacoste, en 2013 le pont du Juge, ouvrage hydraulique sur le Leynhaguet a été remis en état : Le mur de soutènement de la voirie communale menaçait fortement de s'écrouler. Les services « environnement » de la DDT et de Rance/Célé ont été sollicités afin de réaliser une étude et d'indiquer les préconisations de travaux. Ces derniers ont été effectués par l'entreprise SNC Caumon. Différentes opérations ont été conduites après une pêche électrique peu fructueuse: déviation du ruisseau, curage de la zone à recharger, coulage de béton pour renforcer les fondations, mise en place de blocs rocheux pour consolider les accotements et les berges du ruisseau, remise en place de la ceinture du pont, remblaiement de la tranchée de dérivation, remise en état du terrain et enfin repose de la clôture agricole. Les conditions météo ont en partie perturbé les travaux, mais dès le printemps, le revêtement bicouche de la chaussée sera effectué.

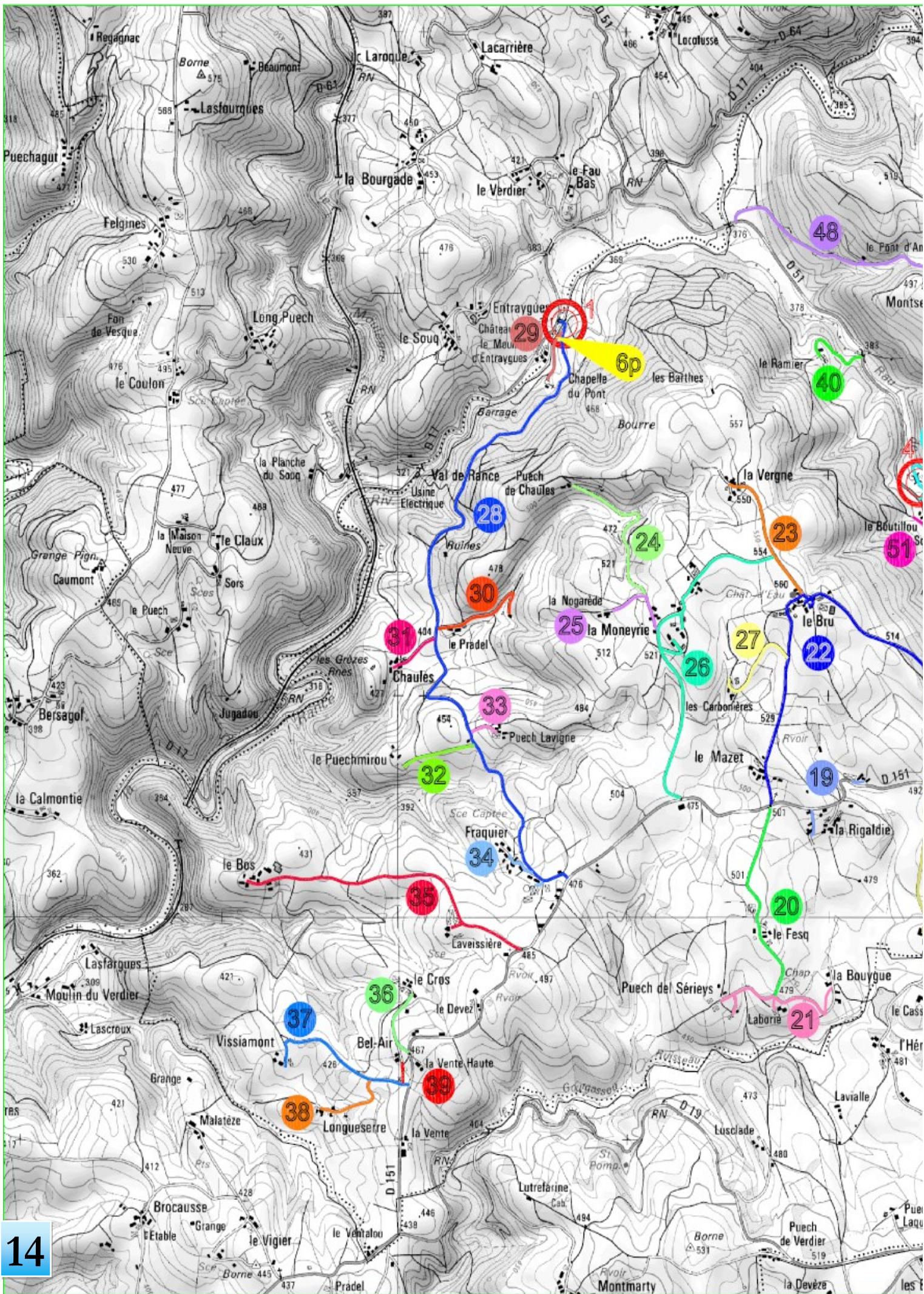


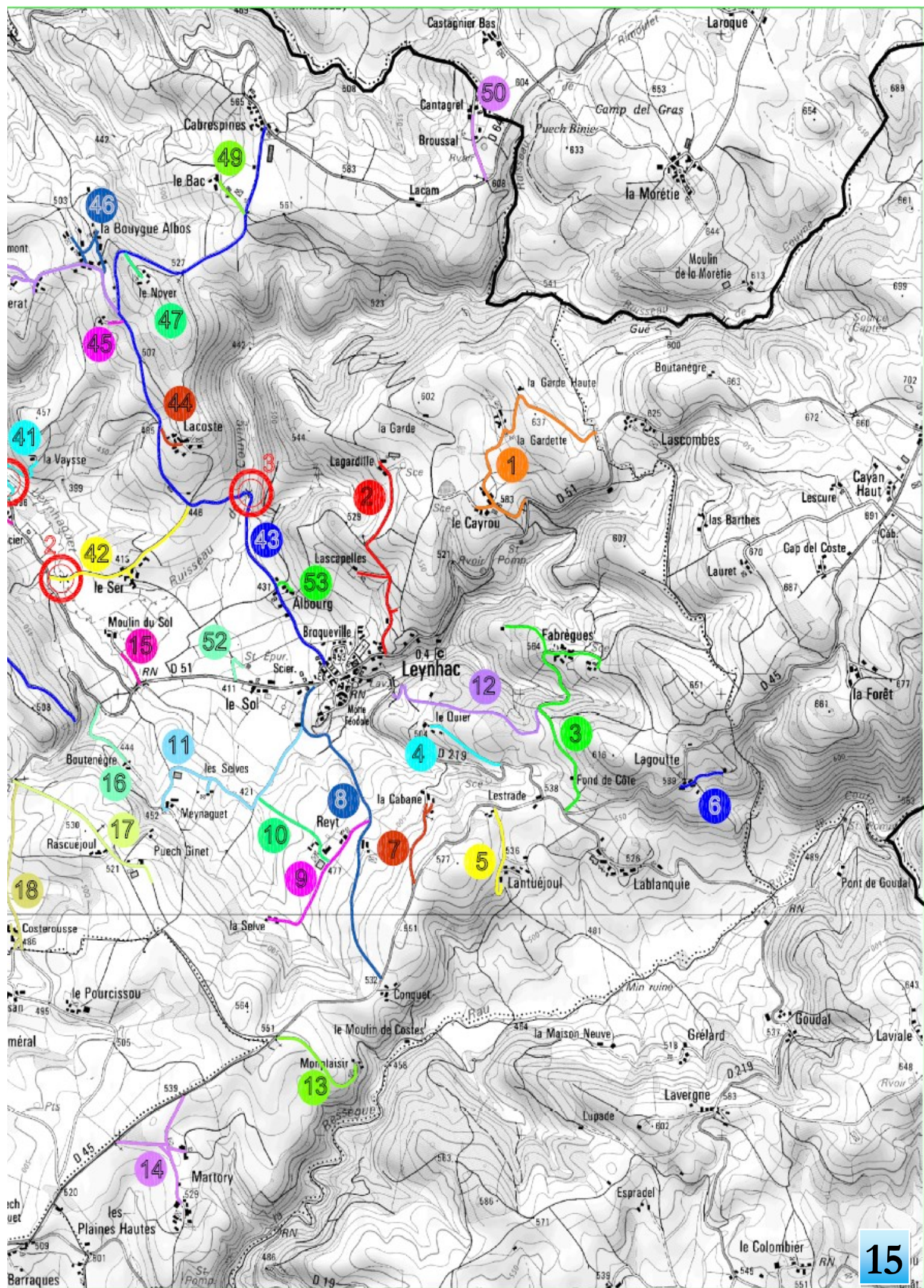
Par ailleurs, une nouvelle carte de la voirie communale de Leynhac a été actualisée puis adoptée par le conseil municipal (voir carte page suivante). Cette opération de mise à jour a été réalisée avec le concours de la DDT du Cantal. Elle permet d'identifier et de visualiser sur plan toutes les voiries communales, les parkings ou place publique ainsi que les ouvrages hydrauliques. Le sol de toute voirie communale doit être propriété ou en cours d'acquisition de la commune. La chaussée peut être revêtue (revêtement étanche) ou simplement stabilisée avec des matériaux pierreux et compactés. Dès lors, il incombe à la commune l'entretien et la responsabilité pour la sécurité et la libre circulation du public. Chaque voie a été mesurée, désormais 41,997 kilomètres composent le nouveau tableau de classement des voies communales de Leynhac, numérotées de 1 à 53 pour la partie hors bourg et 11 rues sont répertoriées dans le bourg. Cette carte pourra, le cas échéant, être mise à jour périodiquement. Le nombre de kilomètres conditionne les dotations d'Etat perçues par la commune.

Enfin depuis Mars 2013 et pour une durée de 1 an, une réflexion sur le réseau routier communal à l'échelle du territoire de la Communauté de Communes du Pays de Maurs est en cours (environ 450 km). Cette étude gratuite est réalisée sous l'égide des services de la préfecture et de la DDT. Après un état des lieux au niveau de chaque commune, elle doit apporter des éclairages sur les sujets suivants :

- opportunités ou non de réaliser des commandes ou appel d'offres groupés lors des travaux,
- mutualisation des moyens humains et matériel,
- possibilité de créer ou non un réseau de voies d'intérêt communautaire et procédure de mise en place.

A ce jour aucun engagement n'a été pris, suivant le résultat de l'étude, le prochain conseil communautaire décidera de l'avenir de la compétence « voirie » aujourd'hui intégralement à la charge de chaque commune.





## Notre Dame en Châtaigneraie

Le 27 janvier 2013, **Monseigneur Bruno GRUA, évêque** de notre diocèse est venu en visite pastorale, accompagné du vicaire général Jean Cheminade. Après un déjeuner en présence du conseil municipal et de quelques paroissiens, il a visité le bourg et le fort puis l'église et s'est rendu ensuite sur l'exploitation agricole de Mr Bernard Ginalhac. C'était l'occasion pour les paroissiens de Leynhac de rencontrer Monseigneur Grua, de converser et poser toutes les questions sur notre nouvelle paroisse Notre Dame en Châtaigneraie.



Après le départ, début septembre du Père Thierry Selves pour la paroisse d'Arpajon, nous avons accueilli le **Père Anatole Bunga Mabiala** de la République Démocratique du Congo en tant que Prêtre administrateur de la Paroisse Notre Dame en Châtaigneraie, ainsi que le **Père Claude Bouzou**, Prêtre auxiliaire résidant à Maurs.

Lors du Conseil Pastoral du mois d'octobre, il a été décidé de poursuivre le rythme des messes : Leynhac, le **3<sup>ème</sup> dimanche du mois à 10h30**.

Par l'intermédiaire de ce bulletin municipal, que soient remerciés ceux et celles, de près ou de loin qui participent à la vie de notre communauté par le fleurissement de l'église, le ménage, l'ouverture des portes l'été, le chauffage l'hiver etc.... Il reste beaucoup de choses à faire encore, et pour que notre communauté paroissiale de Leynhac soit **vivante et dynamique**, les bénévoles sont les bienvenus !!! (**Catéchèse, liturgie, visite aux malades, accompagnement des défunts et leur famille, ménage etc....**)

Les membres du Conseil Pastoral sont élus pour 3 ans et sont renouvelables en **2014**, si quelques personnes étaient intéressées à y participer, qu'ils s'adressent au secrétariat aux heures de permanence ou à Mmes Picarouge C. et Muratet C.

Actuellement, 13 enfants de Leynhac sont catéchisés à Quézac où ils se rencontrent tous les 15 jours, et un dimanche par mois à Maurs pour la messe des Familles : 1, en 5<sup>ème</sup> – 2, en 6<sup>ème</sup>- 10, en primaire. Une majorité d'entre eux, sont servants d'autel et participent régulièrement à l'Eucharistie.



Il est rappelé que vous trouverez les annonces paroissiales sur le panneau d'affichages extérieur de l'église.

Des permanences sont à votre disposition pour tout renseignement, intentions de messe, dons, les : **lundi** de 9h30-11h30, **jeudi** de 9h30-11h30, **vendredi** 14h30-16h30, au secrétariat paroissial : 1 rue Sainte Agnès à Maurs

Tél. : 04 71 49 01 84



# Enfance et Jeunesse

## Réforme scolaire

### Nouvelle réforme scolaire : un défi de taille !

La Municipalité de LEYNHAC a fait le choix de la réforme des rythmes scolaires pour la rentrée 2013-2014. De ce fait, des activités périscolaires (éducatives, sportives et culturelles) assurées par les agents scolaires et intervenants extérieurs, sous la responsabilité de la commune, sont proposées aux enfants à raison de 3 heures par semaine. Ces Temps d'Activités Périscolaires (TAP) sont facultatifs : les parents décident d'y inscrire leurs enfants ou pas. C'est lors de la réunion du 26 août ouverte à tous les parents de l'école, que la nouvelle organisation a été présentée.

Depuis le 3 septembre, les enfants sont initiés à différentes activités ou ateliers-découverte :

- **Atelier création** avec différents thèmes pour support, comme Halloween, Noël, Carnaval, Pâques,...
- **Atelier informatique** : se familiariser avec l'ordinateur, savoir taper, mettre en forme un texte ..
- **Atelier danse** : initiation à la country
- **Atelier jardinage** : le terrain communal qui jouxte l'ancien garage Mas a été affecté à cette activité. Cet atelier évoluera toute l'année avec des semis et des plantations réalisés suivant les saisons. En parallèle, en domaine science, seront greffés l'étude de la faune et de la flore des jardins, la biodiversité et l'environnement. Exemple : comment une fleur devient un fruit ?
- **Atelier photo** : utiliser correctement son appareil photo numérique était la première étape. Cet atelier va suivre l'évolution d'autres ateliers avec pour objectif des expositions photos. La 1<sup>ère</sup> exposition s'est tenue pendant le Week-End du Téléthon, en collaboration avec l'Association BOGUART.
- **Activités physiques** : initiation au football en partenariat avec l'école de foot du Canton de Maurs – gymnastique
- **Expression corporelle** : sous toutes ses formes (danse, gym, acrosport, relaxation).



D'autres ateliers sont à l'étude (mosaïque, rugby). Un premier bilan réalisé auprès des enfants est satisfaisant.

Nos agents (ATSEM), **Sandrine et Julia**, sont très impliqués dans leur mission, mais également **Yves et Josiane GRATACAP**, bénévoles encadrant respectivement l'atelier photo et expression corporelle. Leur dévouement, leur gentillesse et leur soutien sont les vecteurs du bon fonctionnement et de la réussite de ces activités. **Un grand MERCI !**

Il est évident que cette nouvelle organisation est un investissement important pour notre commune, comme la majorité des communes adhérentes à la nouvelle réforme. La grande complexité de mise en œuvre de la réforme et son coût pour les finances locales sont des signes que des progrès restent à accomplir en attendant son déploiement sur tout le territoire à la rentrée prochaine.

## Tableau numérique : un outil innovant

Pour que notre école reste compétitive et « in », la commune de Leynhac a investi dans du matériel informatique et numérique : 15 ordinateurs portables et 2 tableaux numériques pour un coût total de 14 118 € HT., subventionné à 25% par le Conseil Général et 5% la Communauté des Communes du Pays de Mours.



Le tableau numérique permet avant tout une souplesse dans la présentation des éléments présentés aux élèves pendant le cours. Il s'agit en effet d'un support pour le multimédia (texte, image, son) permettant l'affichage de documents numériques, la modification de ces documents...Le tableau reste un **outil** principalement **collectif**. Le dispositif se compose de **trois éléments** indispensables : un tableau numérique, un vidéoprojecteur et un ordinateur

Il facilite également l'activité des élèves au tableau grâce à la manipulation simple de fonctionnalités intégrées jusqu'alors externes au tableau classique : feutres multicolores, déplacement d'objets, instruments géométriques...

## Nouveau règlement pour la cantine

Suite à de nombreux manquements à la discipline lors des repas pris à la cantine (mauvaise tenue à table, insultes ou attitudes incorrectes envers le personnel, irrespect envers les camarades, chahut, désobéissance, grossièreté ...) un règlement a été mis en place en 2013 et signé par les parents et les élèves.

En plus de ce nouveau règlement et afin de responsabiliser les enfants sur leur comportement pendant le temps du repas, un système de permis de bonne conduite est instauré pour les élèves.

Chaque enfant est doté d'un capital de 12 points à la mise en place du permis (il le sera à chaque début d'année scolaire). L'enfant qui enfreint régulièrement les règles de vie collective se verra retirer des points par les surveillantes de l'école.

L'enfant qui ne manifeste pas clairement sa volonté d'améliorer son comportement et qui a épuisé son capital de points, sera exclu de la cantine pendant une semaine.

Ce permis de bonne conduite est un contrat passé entre les élèves et notre personnel dans le but d'inciter les enfants au respect du personnel et des règles de la vie collective.

Ce système poursuit un objectif éducatif et se veut le prolongement des différentes méthodes pratiquées par l'équipe enseignante pendant le temps scolaire : respect de l'autre et échange en sont les mots conducteurs.

Depuis sa mise en place de ce système, la cantine a retrouvé un peu de calme et de sérénité. Un bilan sera fait en fin d'année.



## Tarifs 2013 /2014

**Cantine :** Ticket repas enfant : 2,65 € Ticket repas adulte : 5.5 €

**Goûter :** Ticket mensuel : 3,20 €

**Garderie :** ticket 1 garde : 1.5 Euro (matin **OU** soir) / ticket 2 gardes : 2 Euros (matin **ET** soir)



## Vie de l'école

Notre école compte pour cette année scolaire 2013-2014 ; 38 élèves dont 5 en petite section rentrés au mois de septembre. 2 élèves devraient nous rejoindre à la rentrée des vacances de printemps.

M. Florian JOHANY est de nouveau en charge des 18 élèves de maternelle et de CP tandis que Mme Célia ÉQUILLE, nouvellement nommée directrice, enseigne en CE/CM.

Nos « atsem », Odette Suc et Sandrine Franchomme restent fidèles au poste.

Cette année, de nouveaux rythmes scolaires sont entrés en vigueur entraînant le passage à la semaine de 4 jours et demi. Les petits leynhacois viennent donc en classe le mercredi matin mais sont libérés à 15h45 tous les autres jours afin de se rendre en TAP, animés par Julia et Sandrine. Les APC (Activités Pédagogiques Complémentaires) se déroulent les lundi et jeudi de 15h45 à 16h30 et sont effectuées par les enseignants.

2014 sera marquée par la rédaction de nouveaux programmes qui seront appliqués dès la prochaine rentrée et par la commémoration du centenaire de la 1<sup>ère</sup> Guerre Mondiale. Ce dernier sera l'occasion d'un travail particulier mené dans la classe des grands tout au long de l'année.

Les enseignants



# Vie Associative & Animation



## Le Comité des fêtes

Au sein du comité des fêtes l'année fut riche en terme de manifestations, avec pour commencer le concours de belote du mois d'avril. Au mois de mai la rando pédestre amena les marcheurs sur la commune de MOURJOU avec une pause gourmande et musicale au hameau de Lacan.



Le vide grenier du 26 mai organisé avec l'APE rassembla plusieurs exposants sur le parking et dans la salle des fêtes avec le traditionnel déjeuner aux tripoux en matinée.

En juin la transhumance entre vallée du Lot et Volcan Cantalien faisait halte à LEYNHAC avec plusieurs animations sur 3 jours, le feu de la St Jean du 21 juin animé par des musiciens locaux a rassemblé une centaine de personnes de la commune venu passer un bon moment autour du brasier, le dimanche 11 août la rando pédestre et équestre fut encore un succès. Le circuit de cette année amena marcheurs et cavaliers en direction de Bonnemayoux pour le repas de midi en passant par Cabrespine et retour par Ramier.



La fête du 15 août s'est déroulée sous un beau et chaud soleil avec en matinée les traditionnels : réveil explosif, messe de l'Assomption, cérémonie aux monuments aux morts, et vin d'honneur de la municipalité suivi du repas sous chapiteau. L'après-midi fut animé par la MAZAROTTE avec des jeux insolites et le spectacle « l'enfant et l'allumeur de rêve » interprété par ART SCENE ET COMPAGNIE qui fut très apprécié par l'assistance. L'orchestre AMBIANCE anima l'apéro concert grillade ainsi que la fin de la fête avec entre temps la retraite aux flambeaux et le spectacle son et lumière le plus réussi de ces dernières années et particulièrement apprécié par le public présent.



Enfin, le concours de belote du mois d'octobre a rassemblé une quarantaine d'équipes pour terminer l'année.

Le comité des fêtes remercie toute les personnes pour leurs dons et leurs participations au cours des diverses animations. Toutefois pour cette nouvelle année, le comité est dans l'obligation de réduire le nombre de manifestations et de modifier l'organisation de celles restantes et en particulier la fête du 15 août en raison du manque de volontaires qui se sont manifestés, malgré les personnes restantes et motivées qui s'impliquent toujours dans la vie associative afin d'animer le village.

**Malgré tout, le comité souhaite une bonne année 2014 et surtout une bonne santé à tous.**



*Le comité des fêtes*

## Bogu'Art Leynhac

L'association **Bogu'Art Leynhac** a présenté avec succès au cours de l'année 2013 :

Le 26 janvier, le groupe vocal « Mélodies en Sous-Sol », et ses chansons de toujours .

Le 30 mars, une séance de théâtre avec « Les *Nouvelles Femmes savantes* », par la troupe du Centre Social d'Arpajon-sur-Cère .

Le 5 juillet, le Duo « Expression » de Benoit Defrance et Lidiya Tyschenko, a entraîné un nombreux public dans l'univers musical Tzigano Russe .



Les 6 et 7 décembre, pour le Téléthon, c'est une exposition de photographies sur le thème animalier qui a été présentée, avec, parmi les exposants, les enfants de l'école initiés à la photo dans le cadre des activités périscolaires .

### Projets pour l'année 2014 :

Le 25 janvier : Chorale « Les Voix Arvernes », à l'Eglise de Leynhac

Le 8 mars : Théâtre par la troupe « Veinazes'Anim » avec une comé-

die : « Aux premières loges »

Le 11 juillet : Concert d'été avec « Niglo's Swing 46 », trois musiciens qui revisitent la chanson française et jouent du jazz manouche .

En décembre, une exposition photos sur un thème à définir (un aspect du patrimoine??)

« Et nos Aînés »

## Club de l'Amitié

Notre Club se porte bien malgré une diminution sensible de nos adhérents (décès – maladie). Ainsi va la vie, mais malgré tout cela, notre programme se déroule tout au long de l'année.

Janvier : Galette des Rois animée par « L'Occitane » et stockfish à Saint-Julien de Piganiol.

Février : Quine annuel des Aînés.

Mars : Assemblée Générale avec repas.

*Juillet : sortie d'une journée à Lagniole. Le temps était avec nous : journée très agréable dans une bonne ambiance.*

Septembre : Pompadour « Les Haras ».

Octobre : sortie repas à Noailhac. Nous avons dégusté un succulent stockfish. Belle journée malgré un temps maussade, mais nous avons le soleil à l'intérieur.

Décembre : nous avons organisé le Téléthon. Le repas était ouvert à tout le monde, mais petite fréquentation mise à part les adhérents.

Nous faisons de notre mieux pour la réussite du Club.

La porte est ouverte, VENEZ NOUS REJOINDRE...

Je souhaite une bonne santé à tous, surtout une bonne santé.

Elise Bruel

# Société de Chasse de Leynhac

L'association de chasse s'est réunie en assemblée générale le 14 Juin. Une trentaine de sociétaires étaient présents. Le bureau a été reconduit avec quelques changements. Le bilan global pour la campagne 2012/2013 a été satisfaisant avec des comptes équilibrés. Notre ami René Bigand absent à l'ouverture de la chasse pour raison de santé a été remplacé dans sa fonction d'administrateur par Jean Marie Carrière.

Au mois d'Août, la " bête noire " était présente sur tous les secteurs de la commune, causant des dégâts importants sur les terres agricoles. Les chasseurs se sont mobilisés pour aider les propriétaires à clôturer et remettre en état les parcelles endommagées. Depuis l'ouverture de la chasse 14 sangliers ont été prélevés.



Attribution au plan de chasse : 30 chevreuils . la réalisation est en cours .

Le prélèvement en lièvres est inférieur à celui des années précédentes. Un repeuplement en perdreaux et faisans a été effectué en cours de saison .

## Manifestations 2013 :

- Brevet de chasse National sur lièvres les 2 - 3 et 4 février .

12 équipages étaient présents encadrés par cinq juges officiels et quelques bénévoles de l'association. Les meutes de chiens courants ont prospecté tous les secteurs de la commune à la recherche du "capucin" pendant ces trois journées malgré une météo exécrable. En fin de journée toute l'équipe était réunie à la salle des fêtes autour d'un bon repas préparé par Elise. Merci à Guillaume Rouquier organisateur de cette manifestation.



- Grillades du 14 Août .

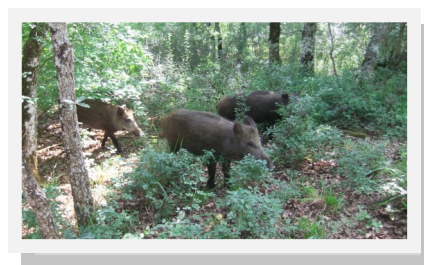
Une réussite : 170 repas préparés et servis par les chasseurs , suivis d'un bal disco .

- Concours de belote du 15 Novembre.

34 équipes réunies dans la salle des fêtes . Bonne ambiance. Nombreux lots de gibier. Plus de 50 personnes ont dégusté la traditionnelle soupe au fromage pour clôturer cette soirée .

## - Evènements à venir :

- Brevet de chasse : 14 - 15 et 16 Mars 2014
- Soirée grillades dans le cadre de la Fête : 14 Août
- Concours de belote



Un grand merci à tous, bénévoles et participants qui contribuent au succès de nos manifestations.



**Tous les chasseurs vous présentent  
leurs meilleurs vœux pour 2014**

*Le Président - Felgines Christian*



Une année de plus qui s'achève pour le Leynhac Moto Quad. Une année sous le signe du changement !

L'année 2013 commençait par un coup dur, en voyant le nombre de licenciés divisé par trois, essentiellement dû à l'augmentation, par trois également, du prix des licences de la fédération UFOLEP.

C'était sans compter sur la détermination et le courage de l'équipe restante qui a su rebondir et donner un nouveau dynamisme à ce club.

Pour commencer, dressons un bilan des manifestations organisées en 2013 !

Bilan saison 2013



Passons maintenant aux nouveautés !

Tout d'abord, cette saison a vu l'arrivée de nouveaux membres motivés et c'est une vraie équipe d'une quinzaine de personnes qui s'est soudée avec les mêmes objectifs : le partage, le désir de faire au mieux, et surtout, la bonne humeur.

Ensuite, vous découvrirez le nouveau logo en haut de page, mais aussi et surtout, nous vous invitons à venir visiter notre site Internet entièrement re-modélé !

[www.leynhac.motoquad.e-monsite.fr](http://www.leynhac.motoquad.e-monsite.fr)

Vous y trouverez des rubriques tel qu'un trombinoscope des pilotes licenciés, les résultats des courses, des articles sur les manifestations organisées, ou encore le catalogue de notre boutique . . .

Toujours dans les nouveautés, le club a fait l'acquisition d'un chapiteau qui lui était indispensable pour ces manifestations. Celui ci, peut être mis à la location pour les associations et les particuliers locaux ou non. Pour cela vous nous contacter au 06 48 17 43 27

L'assemblée générale qui s'est tenue début octobre a reconduit son bureau à l'identique, à savoir : Pierre Cazes, Patrice Nau, Nathalie Rieu et Nicolas Rives (respectivement : président/vice-président/trésorière/secrétaire). Depuis cette dernière, la saison 2013/2014 est partie sur les chapeaux de roue avec la confection des calendriers et la randonnée du Téléthon 2013.

**Pour la suite de la saison 2014**, le Leynhac Moto Quad reconduit l'ensemble des manifestations organisées en 2013 ==> 2 randonnées quad et moto à Pâques et pour le Téléthon / bal mousse en juillet / course sur prairie le 3 août 2014.

Vous retrouverez toutes les informations détaillées sur notre site Internet tout au long de la saison !

**Avant tout cela, nous vous souhaitons de très joyeuses fêtes de fin d'année en famille au cours desquelles vous allez découvrir notre calendrier 2014 et bien sûr**

**une BONNE ANNÉE 2014 à tous !**

- 240 calendriers distribués

2 Randonnées dans notre belle région, Téléthon et Pâques : 50 Pilotes et 20 passagers ==> Note AAA

Fête de la transhumance : Une réussite pour toutes les associations communales réunies => Note AAA

Course sur prairie : Une édition haut de gamme dans la continuité des 3 précédentes avec une qualité du spectacle et de la préparation reconnue par tous. Merci à tous les bénévoles pour votre aide!  
==>Note AAA

GRAND RETOUR du BAL MOUSSE ! avec plus de 300 personnes

# *L'Association des parents d'élèves*

Vendredi 13 septembre 2013 a eu lieu l'assemblée générale de l'association des parents d'élèves. Le bilan financier global pour l'année scolaire 2012/2013 est bénéficiaire de 2344 €. Les manifestations organisées lors de cette année ont connu un beau succès dans l'ensemble. Au cours de cette assemblée générale, le bureau a été reconduit dans ses fonctions avec quelques changements.

Le nouveau bureau est composé de :

Marie MALBERT et Aurélie CAUMON : co-présidentes

Catherine PICAROUGNE : trésorière

Patricia PONS : trésorière adjointe

Aurore MARI : secrétaire

Nathalie ROQUES : secrétaire adjointe

Grâce aux fonds récoltés, l'association a pu financer les sorties des enfants de l'école.



## **Calendrier des manifestations 2013/2014 :**

- La braderie a eu lieu le 06 octobre 2013.
- Le quine le dimanche 10 novembre 2013. Très bonne après-midi.
- La belote du vendredi 29 novembre 2013 avec une participation au Téléthon a connu un grand succès : 52 équipes !
- RECREA JEUX aura lieu samedi 01 mars après-midi et dimanche 02 mars avec de nombreux ateliers.
- Le vide grenier en collaboration avec le comité des fêtes aura lieu le dimanche 25 mai 2014.
- La fête de l'école clôturera ce calendrier fin juin 2014.



Merci enfin à toutes les personnes qui ont aidé durant les manifestations proposées.

**Très bonne année 2014 !**



## L'Association Marguerite et Joseph Clauzet

Dans ce site si calme et si chargé d'histoire de nombreux visiteurs viennent tous les ans visiter notre chapelle, œuvre de Bertrand de Grifeuille et ses moines.

Comme tous les ans, notre assemblée générale a eu lieu à Notre Dame du Pont le samedi 24 Août, après la messe célébrée par le Père Selves, curé de Notre Dame en Châtaigneraie.

Madame Chantal Galtier, présidente et Monsieur Jacques Caumon, Maire, ont ouvert la séance en présence du bureau et des fidèles habitués. Monsieur Caumon a rappelé qu'un rapport avait été fait par la Direction Régionale des Affaires Culturelles concernant la chapelle et ses fresques : Les travaux d'assainissement réalisés aux pieds des murs de l'édifice n'ont pas donné les résultats escomptés mais la déviation de l'eau lors de l'enrochement de la voirie a été plus efficace ; il faudrait donc envisager une meilleure ventilation pour chasser l'humidité. L'association n'abandonne pas pour autant, son projet de réfection du balcon et de la balustrade, soulignant qu'elle est toujours prête à apporter son soutien financier pour la réalisation de ces travaux.

L'entretien des abords de la chapelle et de la fontaine est toujours assuré avec autant d'efficacité par les amis de la chapelle. Une vasque en granit, offerte par l'Association est venue embellir le site. Elle a été mise en place par le personnel communal.

Le jeudi 6 juin 2013, le troupeau de la transhumance a emprunté les bordures de la Rance. La petite cloche de notre Dame a sonné pour accueillir le troupeau et ses bergers et les nombreux randonneurs. Exceptionnel moment de convivialité.

A l'occasion des journées du Patrimoine, de nombreux visiteurs sont venus témoigner leur intérêt pour la chapelle dédiée à la vierge. Tous sont sensibles à l'effort que nous faisons pour la préserver et valoriser ce lieu de paix. Puisse encore longtemps voir à la chapelle tous ses visiteurs qui nous témoignent soutien et encouragement. Pour l'été prochain, il est envisagé de modifier les jours et horaires d'ouverture de la chapelle.

**En cette fin d'année, les membres de l'Association vous adressent les meilleurs vœux pour l'année 2014 et remercient tous les généreux donateurs qui permettent l'entretien et la sauvegarde de notre patrimoine.**



*Les membres de l'Association.*

## L'ECFC

L' Entente Foot Canton de Maurs (pour les jeunes) et l' Entente Châtaigneraie Football Club (pour les séniors) remer-

cient chaleureusement la municipalité de Leynhac pour la remise en route de l'ensemble sportif (terrain et vestiaires). Un grand merci aussi aux employés municipaux pour l'entretien régulier du terrain.



Pour l'école de foot, c'est l'équipe des U16 à U 18 (joueurs de 16 à 18 ans) qui y jouent leur championnat, de deuxième division, dans une poule comprenant 6 autres clubs du Cantal.

En ce qui concerne les séniors, l'équipe réserve a déjà disputé plusieurs matchs de championnat de troisième division.

**Merci à tous ceux qui ont œuvré pour que le foot puisse à nouveau avoir lieu à Leynhac.**

## L'école de foot du canton de Maurs

Conduire et animer une association sportive n'est pas toujours chose aisée. Suivre, former, encadrer semaine après semaine un groupe de jeunes au sein d'une école de foot requiert de la part des éducateurs volonté, courage et dévouement. Le bénévolat aujourd'hui n'a plus la même aura qu'il y a quelques années, c'est un fait connu et reconnu de tous les acteurs du milieu associatif. L'excès d'individualisme de notre société conduit tout un chacun à se reposer sur l'autre sans penser qu'il peut lui aussi prendre sa part dans l'épanouissante tâche de formation et d'encadrement d'une jeunesse certes parfois pas facile mais toujours désireuse de découvrir et de s'épanouir au sein d'un groupe au service d'un sport et au bénéfice du jeu. La centaine de jeunes qui fréquente l'école de foot du canton de Maurs reflète cet état de fait, l'investissement des parents accompagnateurs est louable autant que nécessaire. Par contre nous souffrons d'un déficit d'éducateurs ce qui nuit fortement à l'efficacité de la structure. C'est pourquoi je profite de cette tribune pour lancer un appel à toutes les bonnes volontés afin que vive et perdure cet îlot de formation riche de potentialités et porteurs de valeurs partagées au service des jeunes de notre canton.



Contact : Guy LECLERCQ

responsable E.F.C.M.

04.71.49.18.48



Tout est parti de la rencontre fortuite entre Jean-Louis ISSALY, Président de l'association Transhumance en Quercy et Philippe FABRE, Conseiller Général du Cantal : d'un côté, le Cantal et ses grands espaces, de l'autre une association avec une formidable expérience en matière de pratiques pastorales, et au centre, toute une filière à valoriser.

Ainsi, une association est née : « **Transhumance entre vallée du Lot et volcan cantalien** », mobilisant de nombreux partenaires dans les domaines de l'agriculture et du tourisme : chambres d'agriculture, éleveurs, l'Entente inter départementale de la Vallée du Lot, les offices de tourisme du Pays de Figeac, de la Châtaigneraie cantalienne, du Pays d'Aurillac et du Lioran, accompagnateurs de randonnée... Cette association a inscrit dans ses statuts comme objectif principal la mise en œuvre des actions de valorisation et de promotion touristiques des territoires entre la vallée du Lot et le massif cantalien (station du lioran) à travers notamment l'organisation d'une manifestation événementielle dite « transhumance » par l'accompagnement d'un troupeau de brebis issu d'élevage du Lot et du Cantal sur le chemin de l'estive...

Organiser une transhumance avec un troupeau de 1000 brebis, des causses du Lot aux zones d'estives du massif cantalien, n'était pas chose aisée ! Pourtant, c'est le pari fou, réalisé par l'association « Transhumance entre vallée du Lot et Volcan cantalien » qui proposera pour la première fois, du 1er au 16 juin 2013. 180 kilomètres de balade d'Espédaillac (Lot) à la station de super Lioran (Cantal). Quinze étapes pour partir à la découverte des paysages de la vallée du Célé, de la Châtaigneraie cantalienne, de la vallée de la Jordane et du massif cantalien et vivre des moments forts ou échanges, festivités et convivialité seront de mise.

Cette transhumance est une fête : le public est invité à marcher avec les brebis tout au long du parcours. Mais c'est aussi une action de développement durable à travers la reconquête d'espaces embroussaillés et l'entretien des pistes durant tout l'été de la station de ski de super Lioran.

Après plus de 80 kilomètres de transhumance, le troupeau et les bergers ont fait une halte à Leynhac les 6, 7 et 8 juin 2013, pour un repos bien mérité. Deux soirées festives ont animé le bourg avec des chants, de la danse et de la bonne humeur... avant de repartir sur Boisset après un petit déjeuner aux tripoux bien sûr !! **Merci à tous** pour ses bons moments et surtout merci à toutes les Associations Leynhacoises, les bénévoles, les collectivités territoriales, les commerçants, les artisans et les services techniques de la municipalité, qui, autour du comité des fêtes, ont fait de cette manifestation un succès. Merci aussi à tous les partenaires qui ont permis de financer cet événement.



## *Du trial à Leynhac !!!*



Lors de W .E du 22 au 23 juin, s'est déroulée la 1<sup>ère</sup> édition des « Trois jours de Saint-Mamet » de trial, sur différents parcours de notre châtaigneraie cantalienne. Plus de 150 pilotes confirmés (hommes et femmes) y participaient. 2 Sites sur Leynhac avaient été choisis pour effectuer des épreuves de compétition : la carrière du bru et le Moulin de Costes (« La Moulène »).

Le public présent a apprécié la dextérité et le talent de ces pilotes. Le rendez-vous pour 2014 est déjà pris : la commune de Leynhac accueillera à nouveau la 2<sup>ème</sup> édition de cette compétition de trial.

## *Etape à la Chapelle du Pont*

Cet été un parcours cyclable de 26 km au fil de la Rance a relié Marcolès à Maurs avec une halte à la Chapelle du Pont. Cette balade à vélo ou quadricycle était organisée par l'office du tourisme de la Châtaigneraie.

C'est pas moins d'une centaine de personnes qui ont découvert et visité la Chapelle du Pont en visites guidées.



Sur les 6 bulletins municipaux, la rubrique Zoom a présenté 12 artisans et/ou entreprises, dont les responsables habitent sur notre commune, ainsi que des informations sur notre bar-restaurant local. Nous avons pris beaucoup de plaisir à les présenter mais surtout à les préparer avec les personnes concernées. **Aussi, nous tenons à les remercier très sincèrement pour leur accueil et leur disponibilité. De très bons souvenirs ...**

D'autres activités économiques jalonnent aussi notre commune et le monde agricole y tient une place importante malgré la diminution du nombre d'agriculteurs. La transformation et la vente à la ferme se développent sur notre commune, telles que :

- produits au miel, plantes et châtaignes à Lestrade
- volailles fermières prêtes à cuire bio, jus de pomme et cidre bio, colis viande bovine à Martory
- fromages maison, produits laitiers (faisselle, yaourts), conserves et salaisons de porc au Bos
- lait cru bio au Cros
- miel à Chaules
- plats cuisinés du terroir (pounti, chou farci, ...) à Goudal.

Une économie qui valorise nos productions locales et notre terroir.

**S**ur ce dernier numéro de Zoom économique, nous souhaitons mettre en valeur une autre activité économique, moins visible mais tout aussi gratifiante et bien réelle *au risque de ne pas mettre tout le monde d'accord*. Il s'agit du travail ménager ou domestique.

Quelle reconnaissance aujourd'hui ? Ce débat est d'actualité et nous vous faisons part de quelques analyses sur le sujet : « Le caractère fondamental du travail domestique, ce n'est pas qu'il est fait à la maison, c'est qu'il est gratuit et accompli pour l'essentiel par les femmes. Traditionnellement dévolus aux femmes, les tâches ménagères (préparation des repas, ménage, lessive et les soins directs aux enfants, aux personnes âgées ou handicapées) sont exercées sans même que le qualificatif de « travail » leur soit reconnu.

« Non chiffré (le travail domestique n'est quasiment jamais pris en compte dans les calculs économiques ; sa valeur monétaire se situerait entre 10 à plus de 50 % du PIB), le travail domestique est également non rémunéré. Ainsi rendue symboliquement et financièrement invisible, l'activité des femmes a été confinée à la sphère privée : le couple « M. Gagne-Pain et Mme Au Foyer » constitue encore souvent un modèle dominant. » écrit Diane Roman en s'appuyant sur le rapport de Magdalena Sepúlveda Carmona, présenté en octobre dernier à l'Assemblée Générale des Nations Unies.

Ceci n'est pas un discours féministe mais un constat établi durant ces dernières années par des journalistes. Il s'agit d'une quête de reconnaissance du travail, du respect ni plus ni moins.

Une mère au foyer exercerait l'équivalent de dix métiers : femme de ménage, aide maternelle, cuisinière, technicienne en équipement ménager, en bâtiment et en ordinateur, concierge, conductrice, psychologue et responsable de PME. »

Si aujourd'hui les mentalités évoluent, on n'en oublie pas moins le long et dur chemin accompli.

**Cette réflexion était un petit clin d'œil à toutes les femmes de notre village qui, en cumulant plusieurs tâches, sont un des piliers et le cœur de leur famille, elles œuvrent en toute humilité, parfois même dans l'ombre, et leur contribution à l'économie locale est indéniable.**



## Tarifs

Pour tous renseignements s'adresser à Carole PASSERINI, secrétaire de Mairie.

### TARIFS EAU ET ASSAINISSEMENT PÉRIODE DU 01/07/2012 AU 30/06/2013

**Eau :** Location compteur ordinaire : 65.00 €

Location Compteur Intermédiaire : 20.00 euros / an

Consommation de 0 à 100 m<sup>3</sup> : 1.50 € / m<sup>3</sup>

Plus de 100 m<sup>3</sup> : 1.00 € / m<sup>3</sup>

**Assainissement :** 1.10 euros / m<sup>3</sup>

**Paiement :** Abon. 1er semestre 2014

Cons. 2ème semestre 2014

Le Conseil Municipal reconduit la facturation à prix coûtant des fournitures utilisées lors de la pose d'un compteur (hormis le compteur lui même), du remplacement d'un compteur suite au gel, des fournitures nécessaires lors de toutes interventions spécifiques sur le réseau à la demande de l'abonné.

### POUR LA LOCATION DU MOBILIER UTILISÉ EN DEHORS DE LA SALLE JEAN CAPIÈRE

- Table rectangulaire : 6.00 €
- Banc : 1.50 €

## Location salle Jean Capière

**TARIFS 2014 :** Deux périodes dans l'année ont été définies : ETE : du 16 avril au 14 octobre  
HIVER : du 15 octobre au 15 avril

**Les charges : eau - électricité - gaz - ménage - chauffage en hiver et produits d'entretien, sont comprises dans la location.**

**A la réservation** il vous sera demandé : un dépôt d'une caution de 500 €, la signature d'une convention de location et une attestation de responsabilité civile.

**Toute dégradation et vaisselle casée ou perdue** entraînera une facturation à prix coûtant (TVA comprise) établie au nom du locataire.

**La sono** est réservée uniquement aux associations communales.

**Le nettoyage** est effectué par Dispo Services (dont 2 heures sont incluses dans le tarif de location, le supplément horaire reste à la charge de la commune)

**Il est demandé aux utilisateurs** : de ranger le matériel (tables, bancs, chaises..) ; de passer le balai dans la salle ainsi que sous le préau.

**La vaisselle** est comprise dans le forfait location et doit être rendue propre.

**Tarifs à la ½ journée (12h) : 10h/22h ou 17h/5h**

		Prix de base	Chauffage	Ménage	Total
Contribuables	été	45		32	<b>77 €</b>
	hiver	45	22	32	<b>99 €</b>
Particulier Hors commune	été	90		32	<b>122€</b>
	hiver	90	22	32	<b>144 €</b>

**Tarifs à la journée (24h) : 8h/8h**

		Prix de base	Chauffage	Ménage	Total
Contribuables	été	85		32	<b>117 €</b>
	hiver	85	22	32	<b>139 €</b>
Particulier Hors commune	été	170		32	<b>202 €</b>
	hiver	170	22	32	<b>224 €</b>

**Tarifs pour 2 jours :**

		Prix de base	Chauffage	Ménage	Total
Contribuables	été	170		32	<b>202 €</b>
	hiver	170	44	32	<b>246 €</b>
Particulier Hors commune	été	300		32	<b>332 €</b>
	hiver	300	44	32	<b>376 €</b>

**Tarifs pour 3 jours :**

		Prix de base	Chauffage	Ménage	Total
Contribuables	été	210		32	<b>242 €</b>
	hiver	210	66	32	<b>308€</b>
Particulier Hors commune	été	390		32	<b>428 €</b>
	hiver	390	66	32	<b>487 €</b>

**Tarifs pour les associations communales :**

	Eté	Hiver
La ½ journée (12h) : 10h/22h ou 17h/5h (concours de belote, spectacles, bal et quine)	36 €	53€
La journée (24h) : 8h/8h (Repas, repas dansant)	86 €	108 €

Les assemblées générales restent gratuites pour les associations communales.

*A partir de 3 locations sur l'année, une remise de 36 euros sera faite sur la prochaine location.*

**Tarifs pour les associations extra-communales :**

Assemblée Générale suivie d'un Repas	100 €
Assemblée Générale seule	32 € (tarif entretien salle)

## *Du changement pour le Transport à la Demande*

Plus de 5900 voyageurs ont utilisé le transport à la demande depuis sa mise en place en février 2003 par la Communauté de Commune.

Ce service en évolution constante, fonctionne le jeudi matin (jour de marché à Maurs). Il vous suffit de contacter le transporteur au plus tard le mercredi. Vous serez alors pris en charge par le transporteur à votre domicile, le jeudi matin, afin d'arriver à Maurs entre 9 h 15 à 9 h 45.

Le départ de Maurs est fixé entre 11 h 45 et 12 h 15, pour vous ramener à votre domicile.

### • Les zones couvertes par le service ont changé :

Zone n°1 : SARL Lample Taxis - Tél : 04 71 49 95 55

Qui assure la desserte des communes de Fournoulès, Le Trioulou, Montmurat, Mourjou, St-Constant et St-Santin-de- Maurs.

Zone n°2 : SARL Baissac Frères - Tél : 04 71 49 04 59

Qui assure la desserte des communes de Boisset, Leynhac, Saint-Antoine, Maurs, Quézac, Rouziers, St-Etienne de Maurs et St-Julien de Toursac.

### • Les tarifs du service :

4 € par personne pour un aller ou un retour simple,

6 € par personne pour un aller-retour.

**Contact : 04 71 46 77 08**

**[developpement@cc-maurs.fr](mailto:developpement@cc-maurs.fr)**

## *Des nouvelles du Multiple Rural*

Après la liquidation judiciaire du Casta Néa et de multiples rebondissements, l'année 2013 fut un peu chaotique pour notre restaurant. Après plusieurs entretiens, la communauté de commune a trouvé une nouvelle gérante. Il devrait rouvrir début février.

Plus qu'un simple restaurant, la réouverture du multiple c'est la vie du village qui repart..

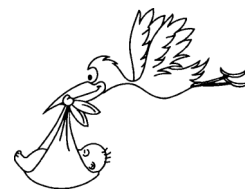
Nous souhaitons donc la bienvenue à Mme Marie Christine BOURDON qui sera rejointe par son fils.





## Etat Civil

### Ils sont les bienvenus ...



Noa COSSARD  
Né le 28 février

Assya BISBIS  
Née le 17 janvier

## Mariages



De Patricia FOURNIER et François PONS du Cayla le 22 Juin

De Severine MOREL et Guillaume ROUQUIER du Martory le 6 Juillet

De Sonia ALAYRANGUES et Daniel VEBER de Biarritz le 18 Aout

## Nouveaux habitants

- M. OLIVIERO et son fils Alexandre au bourg
- Anne et Giovanni Fichex Degremond et leurs enfants à la Rigaldie
- Mme BELKASEM Marie-Corinne au bourg

## Ils ne sont plus ....

Le 7 mars : Anna BAC (née Ciessan) du Mazet

Le 4 avril : Paulette LACOSTE (née Rigal) de Costerousse

Le 13 mai : André MAS de Puech de Chaule

Le 7 juin : Jean FONTANEL du Bourg

Le 7 juin : M.Jeanne MANIAVAL (née Muratet) du Bru

Le 10 juin : M.Thérèse ROBERT (née Cerles) du Bac

Le 16 juin : René COURCHINOUX de Vissiamont

Le 13 juillet : Jeanne CAUMON (née PUECH) du Bourg

Le 22 août : André CAUMON du Quier

Le 5 septembre : Joseph Marc BLANC de Cantagrel

Le 18 Novembre : Ernest Marcel CAZES de Grélard à Mourjou



## Site internet

Le site de Leynhac a été mis à jour, mais pour continuer à la faire vivre nous sommes toujours à la recherche d'une ou deux personnes motivées pour le maintenir à jour. Alors si vous voulez nous aider merci de vous faire connaître à la mairie.

## Bonne route .....

Françoise et Jean-Marie ont marqué de leur passage la vie Leynhacoise et nous leur souhaitons l'aboutissement et la réussite de leur projets en cour au verdier à Maurs.

## Manifestations 2014

**25 janvier** : Chorale « Les Voix Arvernes », à l'Eglise de Leynhac

**23 juillet** : Quine du Club de l'Amitié

**1-2 mars** : Récréa Jeux avec des ateliers jeux de sociétés, lecture et créativité, ouvert à tous

**8 mars** : Théâtre par la troupe « Veinazes'Anim » avec une comédie : « Aux premières loges »

**14. 15. 16 mars** : Brevet de chasse au lièvre sur un week-end.

**Avril (pâques)** : Randonnée quad et moto de LMQ

**11 mai** : Randonnée du Comité des Fêtes

**25 mai** : Vide-grenier

**juin** : Fête de l'école

**juin** : Feu de la Saint-Jean

**juillet** : Bal mousse

**11 juillet** : Concert d'été avec « Niglo's Swing 46 », 3 musiciens

**3 août** : Manche du championnat UFOLEP du CANTAL

**août** : Randonnée pédestre et équestre

**14 août** : Grillade de la chasse

**15 août** : Fête patronale

## Commande de Fuel

Depuis 2008, vous pouvez commander du Fuel en passant par un groupement mis en place sur le secteur par des habitants bénévoles et ainsi profiter de prix. Pour les commandes, vous devrez prendre contact avec les personnes concernées dans les différents secteurs et leur donner la quantité de fuel que vous souhaitez, au plus tard le jour indiqué ci-après. **Aucun appel ne pourra être pris en compte au-delà de ces dates là.**

Dates approximatives des prochaines commandes :

15 Février      15 Avril      15 Juin

15 Aout      15 Octobre      15 Décembre

Liste des personnes à contacter :

- Michel Ratier ( Montplaisir /Leynhac) - 04.71.49.04.63 ou 06.78.81.66.11
- Hervé Combret (Saint-Antoine) - 04.71.46.94.11 ou 06.87.96.25.55
- Daniel Lafon (Laveissière/Leynhac) - 04.71.46.77.98 ou 06.42.23.39.52



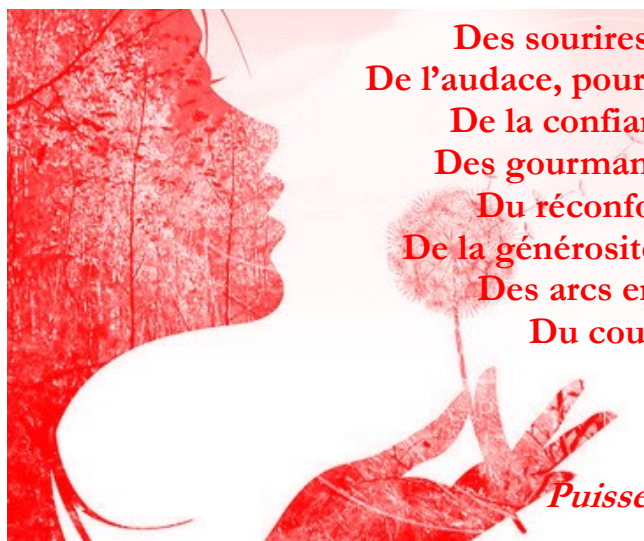
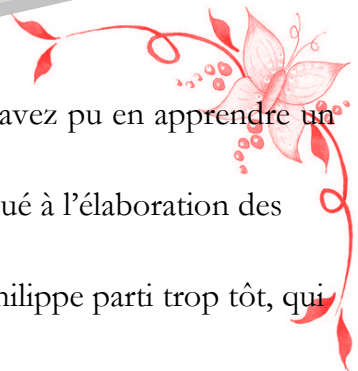


Ce septième bulletin de notre mandat s'achève. Nous espérons que vous avez pu en apprendre un peu plus sur notre commune et ses habitants comme nous nous étions engagés.

Nous tenons à remercier sincèrement toutes les personnes qui ont contribué à l'élaboration des bulletins municipaux depuis 6 ans, par leurs photos, par leurs articles... MERCI

Nous ne pouvions pas clore ce bulletin sans une pensée pour notre ami Philippe parti trop tôt, qui a laissé un vide derrière lui.

Nous souhaitons un prompt rétablissement à Lionel : nous espérons sa guérison rapide, pour que nous puissions le revoir au plus vite.



**Des sourires, pour chasser la tristesse,  
De l'audace, pour que les choses ne restent jamais en place,  
De la confiance, pour faire disparaître les doutes,  
Des gourmandises, pour croquer et déguster la vie,  
Du réconfort, pour adoucir les jours difficiles,  
De la générosité, pour se nourrir du plaisir de partager,  
Des arcs en ciel, pour colorer les idées noires,  
Du courage, pour continuer à avancer !**

*Puisse cette nouvelle année réaliser tous vos souhaits...*

**Très Bonne année 2014 !**



*Jacqueline, Marilyne et Nathalie*

**BONNE ANNEE**



2014

